

ETZLING

N°47

LE BULLETIN MUNICIPAL

2023



Sommaire

1 à 2 Editorial et sommaire

3 à 6 L'état civil

7 à 27 Les infos communales

28 à 37 Les travaux

38 Le fleurissement

39 à 44 Patrimoine

45 à 48 Vie associative



BULLETIN MUNICIPAL N°47/2023

Téléchargeable sur le site
Internet de la commune

<http://www.etzling.info/actualités.html>

Equipe de rédaction :
HAMM Simon
FURGAL Joseph
BOUSENDORFER Nicole

Edito du Maire

Mes chères concitoyennes et concitoyens,

L'année 2022 vient de laisser la place à 2023.
Ce nouveau bulletin municipal constitue une
rétrospective des actions menées et à venir.



Malgré la situation morose qui plane actuellement
au-dessus de nos têtes, dû aux hausses de l'énergie,
des matériaux de la perte du pouvoir d'achat, nous
resterons vigilants quant à nos investissements, afin de ne pas devoir augmenter
les impôts. La municipalité n'a ni le pouvoir, ni les compétences pour résoudre
tous ces problèmes.

Malheureusement la crise sanitaire a drastiquement chamboulé notre façon de
faire. Elle est toujours présente, la prudence reste donc de mise, continuons donc
encore cette nouvelle année à respecter les gestes barrières.

Soyez assurés, nous maintiendrons notre programme des travaux 2023, certes en
continuant à gérer nos affaires avec rigueur. Au cours de l'année 2022, notre
village a connu de nombreux chantiers et plus particulièrement les travaux de
 finition de la nouvelle mairie afin d'améliorer la qualité de nos services. Les retours
sont très positifs. Nous avons également, après 3 années difficiles dues au Covid
19, repris le cours normal de la vie et avons renoué en octobre avec le traditionnel
repas des Anciens. Cette journée fut un moment fort de la vie d'Etzling et très
apprécié par les participants.

Je ne m'étendrai pas plus sur les travaux réalisés en 2022, puisque ceux-ci seront
abordés dans le présent bulletin. En effet, en feuilletant ces pages, vous
découvrirez au fil de la lecture que la qualité de vie est un axe essentiel de notre
politique municipale dès lors qu'elle concerne aussi bien l'environnement, le
patrimoine, que nos infrastructures routières.

Pour 2023, notre programme de travaux concernera principalement : La
construction d'un nouveau pont rue de Kerbach, le démarrage de la 1^{ère} tranche du
projet commercial par la démolition du bâtiment « BOUR » 41 rue Principale avec
l'aménagement de la plate-forme, la réfection du chemin piétons situé à l'arrière
du lotissement des Coteaux, la rénovation de la fontaine près de l'église et dans le
cadre du plan de sobriété énergétique, le remplacement des 87 derniers
lampadaires très énergivores par de la basse consommation, type Leds, la révision
du plan local d'urbanisme et le démarrage de la 1^{ère} tranche des travaux aux
écoles (maternelle et élémentaire).

Bien entendu tous ces travaux ne pourront démarrer qu'à partir de l'obtention
des différentes subventions. Nous aimerions tous, que tout aille plus vite, mais
nous sommes obligés de nous soumettre à des procédures longues.

Et pour finir, permettez-moi, avec mes adjoints, mon conseil municipal et le
personnel communal, de vous adresser chaleureusement, à vous et à tous ceux qui
vous sont chers, nos vœux les plus sincères de joie, bonheur, mais avant tout de
santé. Que cette nouvelle année 2023 soit pleine de satisfaction dans vos vies
professionnelles et personnelles.

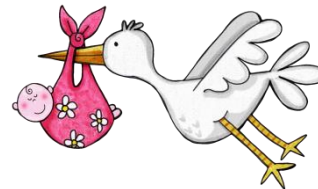
Jean-Luc JEHIN

Maire d'ETZLING

L'état civil

Les naissances

HUMELHANS Raphaël, le 06 avril 2022 à FORBACH
KARPISCH Lyana, le 17 mai 2022 à FORBACH
BAILLARD KOENIG Yanis, le 11 juin 2022 à FORBACH
SCHLIEBEN Melia, le 05 juillet 2022 à SARREBRUCK (Allemagne)
LA MENDOLA Elina, le 16 juillet 2022 à FORBACH
WONN Cléo, le 14 août 2022 à NEUNKIRCHEN (Allemagne)
HOUDE Valentin, le 23 novembre 2022 à FORBACH



Les décès

HETZEL Gérard décédé le 01 avril 2022 à FORBACH
BARRILE Michele décédé le 08 mai 2022 à ETZLING
HASDENTEUFEL Marthe vve MEYER décédée le 03 juin 2022 à ETZLING
RODRIGUES Julien décédé le 31 juillet 2022 à FORBACH
CLOSSET Marie vve BOUSENDORFER décédée le 18 août 2022 à ETZLING
FICARA François décédé le 22 septembre 2022 à ETZLING
RESCH Désiré, décédé le 27 septembre 2022 à FORBACH
MEYER Marie vve WEBER décédée le 08 octobre 2022 à ST AVOLD
MOHR Raymond, décédé le 20 octobre 2022 à ST AVOLD



Les mariages

MEYER Mikaël et MALICK Anaïs
Le 18 juin 2022





STÖTZER Eric et WINTERSTEIN Noémie
Le 25 juin 2022

RINGLER Julien et RODRIGUES Marie
Le 08 août 2022



BUTTACI Thomas et HOLLER Coralie
Le 10 septembre 2022

Les PA.C.S. (Pacte Civil de Solidarité)

HOUDE Alexandre et HOFFMANN Noémie le 13 juin 2022

STERCZEWSKI Olivier et WARING Dorothée Marie-Claire le 19 juillet 2022

GAUTRON Maxime et GONCALVES Alison le 23 septembre 2022

SWIGON Nicolas et FURGAL Laura le 9 décembre 2022



Noces d'or

Le 04 mai 1972, M. PETRY Gerhard et GANSERT Monika
Rue de Spicheren

Le 02 août 1972, M. CITRO Aniello et
Mme DE CHIARA Carmela
Rue de Behren



Le 04 août 1972, M. KLEIN Serge et Mme FURGAL Monique,
Rue de Lorraine

Noces de Diamant

Le 07 mai 1962, M. GAMEL Fernand et Mme NICOLOSO Gina
Rue des Champs

Le 28 décembre 1962, M. GASPARINI Camille et Mme
SCANGA Françoise
Rue Principale



Doyen et doyenne de la commune

MOHR Raymond, né le 11 août 1927 à ETZLING, décédé le 20 octobre 2022



Nouveau Doyen,

BOUSENDORFER Aloyse, né le 20 juin 1928 à ETZLING

DOYENNE

KNOBE veuve DIEHL Hildegard née le 6 mars 1923



EMPLOIS SAISONNIERS

CANDIDATURES 2023

Candidature à adresser à Monsieur le Maire

17 rue des Moulins 57460 ETZLING

Avant le 1^{er} juin 2022

Conditions :

- Être majeur
- Être étudiant
- habiter à ETZLING ou dans les communes voisines
- Postuler pour la première fois
(pour les autres s'il reste de la place)
- Être en possession du permis de conduire si possible
- Emploi : Agent Technique d'Entretien
- Durée : minimum 15 jours, maximum 1 mois
(Suivant la charge de travail et le nombre de postulants)



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE à compter du 1^{er} janvier

	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre		Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	
LUNDI		14h00 à 18h00		14h00 à 17h00
MARDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
MERCREDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
JEUDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
VENDREDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00
SAMEDI	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 17h00

Rappel : Recycler est un geste citoyen qui est fait pour respecter la nature.

À PARTIR DU 1^{er} MARS 2022

LE TRI ! + EFFICACE

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT !

NOUVEAUTÉ
ET TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

BOUTEILLES ET FLACONS + BRIQUES ALIMENTAIRES + EMBALLAGES EN ACIER ET EN ALUMINIUM + FILMS, SACHETS ET BLISTERS + BARQUETTES + TUBES, POCHES ET FILETS + POTS, BOÎTES ET Gobelets ...

CITEO **sydème**



MÉMO-TRI!

sydème
Nos déchets ont de la ressource!

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Forbach
Porte de France
Communauté d'agglomération

À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ **TOUS VOS EMBALLAGES** DANS LE SAC ORANGE (HORS LES COMMUNES DE BOUSBACH, DIEBLING, SCHOENECK ET THÉDING).

Bouteilles et
flacons en
plastique



Emballages
en acier et
en aluminium



Briques
alimentaires



NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!



APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULES LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CE SAC

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES **TOUS LES PAPIERS** ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues,
magazines et
prospectus
(sans film plastique)



Catalogues,
et annuaires



Courriers,
enveloppes
et impressions



Cahiers, bloc-notes,
livres et tous les
autres papiers



Petits emballages
cartonnés



Tous les papiers et petits emballages cartonnés sont toujours à déposer dans les BORNES BLEUES mises à votre disposition.



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI!

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France - 110, rue des Moulins 57600 FORBACH - déchets@agglo-forbach.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 03 87 85 55 00



MÉMO-TRI!

sydème
Nos déchets ont de la ressource!

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Forbach
Porte de France
Communauté d'agglomération

BIODÉCHETS



NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT

NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE



RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)

EMBALLAGES EN VERRE



RÉSIDUELS



UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU

LES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.



NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES

TEXTILES



Déchèterie



PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEMPASS



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France - 110, rue des Moulins 57600 FORBACH - déchets@agglo-forbach.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 03 87 85 55 00



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie.

Depuis le premier janvier 2023 les heures d'ouverture de la mairie ont changé.

Lundi de 10H00 à 12H00

Mardi de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Mercredi de 10H00 à 12H00

Jeudi de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Vendredi de 10H00 à 12H00

En cas d'impossibilité de venir en mairie pendant ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Maire ou des Adjoints, (tél : 03 87 87 43 37)

Les horaires d'ouvertures de la poste restent inchangés, à savoir de 10h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

Distribution des sacs multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux organisée par le Sydème aura lieu le mercredi 06 septembre 2023 de 14h00 à 19h00 à la salle polyvalente.

COLLECTE DES PNEUS USAGES

Consciente des difficultés pour certains particuliers disposant de pneus usagés de s'en débarrasser, la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a décidé de proposer un nouveau service de collecte mensuelle. Elle a ainsi mis en place un dispositif mensuel visant à collecter les pneumatiques usagés. Ce service est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération, avec une quantité limitée à 8 pneus par Sydem'pass et par an (pneus de voitures, moto et quads uniquement, propres et déjantés). Pour toute collecte de pneus supplémentaires, le service sera facturé à l'utilisateur 2.50 euros par pneu et ce, afin de couvrir la collecte, le transport et le traitement.

Cette opération se déroulera sur le parking visiteurs de la communauté d'agglomération tous les premiers mercredis du mois de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30.



AMIANTE. (Collecte)

Afin de pallier aux dépôts sauvages des tôles et plaques amiantées, et aux difficultés des usagers à se débarrasser de ces déchets, l'Agglo a mis en place un service de collecte en porte à porte réservé aux particuliers et qui ne concerne que les déchets stockés.

L'Agglo de Forbach a lancé depuis le premier janvier 2022 un service de collecte d'amiante en porte-à-porte. Sur le modèle de la collecte mensuelle de pneus, le dispositif est réservé aux particuliers. Dans le cas de l'amiante, l'objectif est d'offrir une solution abordable aux citoyens qui se trouvent parfois



démunis quant à la marche à suivre pour se débarrasser de ces déchets hautement toxiques. Se retrouvant régulièrement dans la nature, les produits amiantés posent des problèmes sanitaires au vu de la toxicité du matériel. De plus les élus se sont rendus compte que de nombreux particuliers se retrouvent avec des devis qui peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour se débarrasser de leurs déchets amiantés ce qui a tendance à les dissuader voire à les détourner de la filière légale...

En conséquence, l'Agglo a fait appel à une entreprise qui, grâce à la mutualisation des collectes, offre des tarifs très avantageux : de 240 à 350 euros environ pour la collecte, le traitement et l'achat des contenants.

Si vous avez des déchets d'amiante et que vous souhaitez vous en débarrasser, il faudra contacter la communauté d'agglomération de Forbach dans un premier temps. Un agent se déplacera pour s'assurer de la nature des déchets. Seul l'amiante stocké sera pris en charge (pas de procédure de désamiantage), avec une limite de deux contenants (big bag ou palettes de différents gabarits). Une fois que cinq particuliers auront pris rendez-vous, une date sera convenue pour la collecte. La facture sera à régler directement auprès de l'Agglo qui sert d'intermédiaire.

Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France. Tél : 03.87.85.55.00 ou dechets@agglo-forbach.fr

Application CITYALL

Comment se tenir informé de ce qu'il se passe dans votre village

Nous avons perdu en 2021 notre chaîne de télévision locale. Il nous a paru important de trouver d'autres moyens de communication pour l'information de nos administrés. Le bulletin municipal, qui est édité annuellement, vous informe des réalisations et des événements passés. Nous avons donc pris la décision de mettre en place un outil de communication moderne, par l'intermédiaire de vos smartphones, pour diffuser des informations rapidement et aussi efficacement. City All fonctionne depuis plus d'un an, nous avons plus de deux cent abonnés. Notre objectif est d'augmenter le nombre d'abonnés ; nous faisons appel à nos associations afin qu'elles utilisent ce moyen de diffusion des informations, ce qui permettra de participer à la mise en valeur de leurs activités. Nous sommes aussi à votre écoute pour prendre en compte vos remarques et observations pour faire évoluer cette application en fonction de vos souhaits.

S'abonner gratuitement à l'application CITY ALL

Avec les notifications directement envoyées sur votre téléphone portable ou votre tablette. Vous serez averti immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.

Simple & Efficace

Alertes météo, informations travaux. Coupures de réseaux. Événements et vie quotidienne... Où que vous soyez, vous serez informé !

L'application gratuite est téléchargeable sur Apple Store et Google Play.

Suivre La Ville d'Etzling sur Facebook

Pour retrouver facilement la page de la ville, il est possible de la rechercher en tapant @villedeetzling dans la barre de recherche Facebook.

Aller sur le site <https://www.etzling.info/>

-Vous y retrouverez toutes les informations pratiques et les services disponibles dans la ville. Mais aussi :

-Des accès rapides vers les pages utiles (annuaire des associations, galerie photos, vidéos, etc.)

-Les actualités de la commune

-L'Agenda des manifestations



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

O Alertes notification

(i) Actualités

e Événements

e Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



Mettez vos informations, pour dynamiser la communication de votre association.

La page sera alimentée au fur et à mesure avec de jolies vues de la ville, toutes les informations utiles à nos administrés. **Pour les associations intéressées pour mettre leurs manifestations sur City All, veuillez contacter votre mairie.**

Toutes les vidéos d'Etzling sont visibles sur City All

Sous l'onglet « des vidéos et encore des vidéos » vous pouvez visionner toutes les vidéos sur les manifestations se déroulant à Etzling.

Les statistiques depuis la mise en place de cette application ne cessent de grimper

Nous avons plus de 200 abonnés à notre site. N'hésitez pas à en parler à vos proches et à aider vos parents et grands-parents à installer l'application sur leur smartphone. Ils seront ravis de recevoir ces informations.



BRUITS ET VOISINAGES

Le retour des beaux jours égal souvent retour des travaux de jardinage et de bricolage.

Ces travaux sont réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer des gênes pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.

Ainsi je vous invite pour assurer la tranquillité publique à limiter les travaux bruyants pendant les horaires définis ci-après par arrêté communal :

- les jours ouvrables : de 08h00 à 12h00 et 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



STATIONNEMENT

Sur les trottoirs

Des **doléances récurrentes** concernant le stationnement gênant des véhicules sur le trottoir nous sont rapportées.

Nous tenons à rappeler une énième fois que les trottoirs sont destinés à assurer, en toute sécurité, la libre circulation des piétons et qu'il ne s'agit nullement de places de parking. Les propriétaires desdits véhicules sont donc priés de garer leurs véhicules sur leur propriété ou à défaut sur les parkings et de laisser les trottoirs aux piétons.

Nous rappelons que cette infraction est passible d'une amende de 135 euros.

Devant l'école

De nombreux stationnements anarchiques ou arrêts sont encore constatés près du groupe scolaire et de l'école maternelle alors que le parking se trouve à proximité. A défaut de discipline de la part des personnes qui déposent ou récupèrent les enfants aux abords de l'école, des contraventions seront dressées par les services de la Gendarmerie Nationale.

Devant la mairie.



Devant la mairie, la municipalité a pris la décision de limiter le stationnement à 15 minutes sur les deux places parallèles à la rue des Moulins, afin de faciliter l'accès des clients au guichet de la poste et de la mairie.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES ET AUX INCIVILITES

Les déchets que nous retrouvons régulièrement dans la nature constituent un véritable danger pour l'environnement. Des masques, des canettes, voire des bouteilles sont régulièrement retrouvés dans les fossés et les champs longeant les rues. De même, les poubelles installées dans la commune sont régulièrement obstruées par des sacs de couleur vert-

orange-bleu déposés par des administrés. Une caméra autoportée sera acquise par la commune et sera installée et déplacée régulièrement dans le but d'interpeller ces personnes qui déposent leurs déchets ménagers dans des poubelles communales.



Les containers cartons mis en place sur la place du cimetière et sur le parking des écoles sont rapidement pleins. Merci de ne pas les surcharger et surtout de ne pas poser vos verres, cartons, textiles et diverses ordures devant les bennes comme nous le constatons fréquemment.

De même, les trottoirs, les rues et les espaces verts de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village.

Aussi nous faisons appel au civisme de chacun pour que notre village conserve son cadre de vie agréable et convivial. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté au village.

Un peu de civisme, quelques gestes simples à une gêne pour les autres. Si aucune amélioration verra dans l'obligation de prendre des moyens contrevenants (contraventions de 35 à 450€). Afin faire un geste pour l'environnement il faut ramasser s'agit d'un problème de conscience individuelle.



pratiquer et votre chien ne sera plus n'est constatée, la Municipalité se répressifs à l'encontre des de maintenir notre village propre et les déjections canines de son chien. Il

CEREMONIES

Le 8 mai 2022



Après deux années d'absence, à cause de la crise sanitaire, la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 a pu se tenir dans des conditions normales.

Le cortège composé des anciens combattants et de leur porte-drapeau, des élus locaux, de sapeurs-pompiers, de représentants de la gendarmerie, d'écouliers et de quelques villageois, s'est mis en place devant le café Meyer avant de se diriger vers le monument aux morts où a eu lieu la célébration. Le maire a procédé à la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, puis les élèves du CM2 de la classe de Mme Angélique BREIT, ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. Cela s'est poursuivi avec le dépôt de gerbes par le maire et le président des anciens combattants et les enfants.



Les musiciens du Brass Band de Kerbach ont ensuite interprété l'hymne national et européen, tout comme les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

La cérémonie a été clôturée par la remise de la médaille des blessés de guerre à M. Jean-Marie SCHMITT.

Le maire a ensuite invité toutes les personnes présentes au verre de l'amitié servi au café MEYER.

Le 11 novembre 2022



La cérémonie du souvenir de l'armistice du 11 novembre et de la fin de la grande guerre s'est déroulée devant le monument aux morts à Etzling dans les mêmes conditions que la cérémonie du 8 mai.

Le maire après avoir lu la lettre du Ministre des Anciens Combattants a déposé avec le Président des Anciens Combattants, une gerbe devant le monument aux morts.

Les musiciens du Brass Band de Kerbach ont ensuite interprété l'hymne national et européen, et les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont chanté la chanson « France ». La cérémonie a été rehaussée par la présence d'une section des pompiers de Behren-Etzling et d'une délégation de la Gendarmerie de Behren.

Le maire a ensuite invité toutes les personnes présentes au verre de l'amitié servi au café MEYER.

MANIFESTATIONS

Les maisons fleuries :

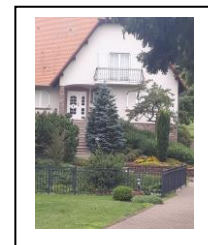


Le 24 avril, les lauréats des maisons fleuries, à savoir :

M. et Mme PACELLA Cosimo rue Bel-Air,



M. et Mme HENRICH André rue de Stiring-Wendel,



M. et Mme ROVEDO César rue Bel Air



M. et Mme MULLER Jérôme rue Principale



M. et Mme SCHULITZ Otmar rue de Spicheren et



M. et Mme FLAUSS Jean, voie Romaine



ont été invités à la salle polyvalente pour la remise des prix. A cette occasion, la municipalité leur a remis un bouquet de fleurs et un bon d'achat.

Inauguration de la nouvelle mairie.



Le premier Juillet 2022, M. JEHIN Maire de la commune a procédé à l'inauguration de la mairie, en présence de Mme BELRHITI Catherine sénatrice de la Moselle, M. MIZZON Jean-Marie, Sénateur de la Moselle, M. PFEFFER Kévin, député de notre circonscription, Mme HAAG Elisabeth vice-présidente du conseil départemental, KIEFFER Constant conseiller départemental et M. HEHN Jean-Claude Président de la Communauté d'agglomération de Forbach, Porte de France. Ont également été conviés les maires des villages voisins, le conseil municipal, les associations locales ainsi que toute la population du village.



Repas des aînés.

Après avoir passé deux années sans pouvoir organiser cette manifestation, le 16 octobre, nous avons enfin pu fêter nos retrouvailles à la salle polyvalente autour d'un repas préparé par le traiteur Schmitt de Woelfling-les-Sarreguemines. Au cours de l'après-midi, la journée a été rehaussée par une animation faite par le groupe « Die Lothringer » de Sarreguemines.



INFORMATIONS DIVERSES

Achat d'une maison d'habitation avec un corps de ferme.

La municipalité a pris la décision d'acquérir la maison de la famille Bour sise au 41 rue Principale dans le but d'y aménager une plate-forme puis des cellules commerciales et une salle communale.



Ouverture du commerce la BROCANTIQUE dans l'ancien local des pompiers, rue de la Montée.

Depuis le 1^{er} mai 2022, le rez-de-chaussée de l'ancien local des pompiers d'Etzling est loué à M. SABOURDY Grégory qui y a installé son commerce à l'enseigne La Brocantique. Il s'agit d'un magasin de brocante et d'antiquités.





Nous lui souhaitons de prospérer dans ses activités et invitons la population à aller lui rendre visite.

Coupure de l'éclairage public.

Suite aux augmentations des prix de l'énergie, le conseil municipal a décidé de couper une partie de l'éclairage public pendant une période d'essai de six mois de 24 heures à 05 heures. Sont concernées le tronçon de la rue principale jusqu'à la rue Acker, les rues adjacentes ne seront que partiellement impactées.

L'extinction de l'éclairage permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Concernant **l'insécurité** pouvant en découler, nous tenons à rassurer nos administrés ; les chiffres recensés par les compagnies d'assurance et la gendarmerie en France tendent à démontrer que 99% des délits et méfaits nocturnes auraient lieu dans des rues parfaitement éclairées et 80% des cambriolages auraient lieu le jour.

Visite de la commune par les élus et M. le Sous-Préfet de FORBACH.

Le 2 mai 2022, la sénatrice BELRHITI Catherine est venue rendre visite au conseil municipal.





Le 12 octobre 2022, M. CHARLOT Bruno, Sous-préfet de FORBACH a procédé à la Visite de la commune. Ont été abordés les différents travaux envisagés de la commune et les quelques problèmes auxquels nous sommes confrontés.



Le 15 octobre 2022, c'est M. PFEFFER Kévin notre nouveau député qui nous a rendu visite.

VIE SCOLAIRE

Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 s'est tenu au mois de juillet, dans la salle de réunion de la cantine de la salle polyvalente. Il était présidé par la directrice, Mme Vomscheid. Après avoir fait une rétrospective des actions menées durant l'année, elle a annoncé officiellement avoir obtenu sa mutation vers un autre établissement scolaire après avoir passé une année à l'école d'Etzling.

Mme GRAS elle aussi, a annoncé son départ pour une nouvelle affectation. Elle avait en charge la grande section maternelle et le cours préparatoire. La municipalité a salué leur travail effectué durant leur présence au sein de l'école communale et leur a souhaité tous les meilleurs vœux de réussite dans leur nouvelle affectation.



Des changements au sein du corps enseignant pour la rentrée des classes 2022-2023 sont donc à enregistrer. Deux nouvelles enseignantes ont intégré le groupe scolaire du Loëberg au mois de septembre. Mme GUILLIEM remplace Mme VOMSCHIED et prend le poste de nouvelle directrice. Mme JONAS remplace Mme GRAS.



La nouvelle équipe scolaire (de gauche à droite) Mme GUILLIEM, Mme BREIT, Mme JONAS, Mme HENNI et Mme GREFF.

Les effectifs à la rentrée 2022-2023 :

Maternelle petits moyens Mme Greff	12 élèves
Maternelle grands et CP Mme Jonas	14 élèves
CP/CE1 Mme Guilliem	20 élèves
CE2-CM1 Mme Henni	20 élèves
CM1-CM2 Mme Breit	22 élèves
TOTAL	88 élèves

Vie scolaire

A la fin du mois de juin, à l'initiative de la commune et en accord avec les enseignants, les gendarmes de la Brigade de Behren-les-Forbach sont venus au sein de l'école pour permettre aux élèves des classes de CE2 et CM1 de Mme Henni d'obtenir le permis piéton. Ils ont poursuivi leur intervention pour leur permettre de décrocher le permis internet tout en mettant l'accent sur les dangers et les pièges du net.



Dictée d'ELA par le maire aux élèves de CM1 CM2, le 18 octobre.



Nettoyons la nature.

Le 10 novembre les enfants des écoles ont parcouru le village munis de sacs afin de ramasser les divers débris qui jonchent le sol. Y ont participé toutes les classes



Le 6 décembre, le St Nicolas, après deux ans d'absence a pu venir personnellement distribuer les traditionnels sachets de friandises aux élèves du groupe scolaire du Loeberg. Il est passé dans les différentes classes accompagné par le maire M. JEHIN et son adjointe Mme RESCH, déléguée aux affaires scolaires, pour gâter les enfants.

Les enfants non scolarisés et leurs parents ont été invités à venir prendre leur sachet à l'école maternelle.

Distribution à l'école maternelle.



Petite et moyenne section

Grande section
et cours préparatoire.



Cours préparatoire et cours élémentaires 1



Cours élémentaire 1 et 2





Le PERISCOLAIRE



L'accueil des enfants peut être assuré par le personnel communal à partir de 7 heures 30 les jours de classe et la garde peut se poursuivre de la fin des cours jusqu'à 18 heures.

Différentes activités sont proposées aux élèves, jeux, lecture, vidéos, etc...

Les tarifs du périscolaire sont inchangés depuis 2011. Pour utiliser les services périscolaires et la cantine, il faut préalablement avoir inscrit son enfant en mairie et avoir fourni un certificat d'assurance. L'inscription est à renouveler avant chaque rentrée scolaire.

Les tickets de la cantine et du périscolaire se réservent désormais sur le site internet dédié.

Garde du matin	7h30-7h50	0.90€ pour une garde
Cantine	11h30-13h30	5,65€
Garde du soir	16-18h	3,60€ avec goûter

Les cours d'anglais se sont poursuivis jusqu'au 26 février 2023 date de départ de Mme DIDIER. Ils ne seront pas repris pour l'instant faute d'avoir trouvé un enseignant.



Mme DIDIER et une partie de ses élèves.

La cantine scolaire a été transférée dans la salle des fêtes en raison du nombre croissant des inscrits.

La surveillance et la distribution des repas est assurée par le personnel communal. Le repas est fourni par les Marmites de Cathy de Schoeneck depuis la rentrée scolaire de septembre 2020.

En moyenne 30 à 35 enfants font appel à ce service journallement.

Départ de Céline BOUR

Après avoir passé 6 années au sein de l'école, Mme BOUR nous a quittés pour prendre un poste à l'école de Marienau.

Elle a été remplacée par Mme VIARD Océane

Au mois de février Mme SCHMITT Christelle a démissionné de son poste et elle a été remplacée par Mme BRAUN Melissa.



Eclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie, la société R.2.E.I. d'Alsting a procédé au remplacement des composants d'un coffret électrique avec la mise en place d'une horloge astronomique et d'un interrupteur permettant la coupure nocturne. Le renouvellement des autres coffrets électriques est envisagé.



Pont sur la Waëschbach (rue de Kerbach)

La municipalité envisage le remplacement de ce pont fortement dégradé. Le bureau d'étude SOCOTEC de Forbach a été missionné pour effectuer une étude technique du projet. Dans ce cadre il s'est avéré utile de connaître l'état des fondations.

La société M.K. Etude a été missionnée de son côté pour établir le rapport sur la loi de l'eau auquel sont assujettis les travaux envisagés.

Nous avons lancé un marché à procédure adaptée. La société IRION de Sarre-Union a été retenue parmi les entreprises qui y ont répondu. Les travaux seront entrepris courant 2023.



Rue des Moulins

La société SPIE mandatée pour procéder à l'enfouissement du réseau de cette rue (depuis la rue Principale jusqu'à la nouvelle mairie) a poursuivi ses travaux par le basculement des réseaux et la dépose des poteaux.



Mairie

Les travaux de finition intérieurs et les travaux externes se sont poursuivis au cours du premier semestre.

Installation de l'éclairage.



Réalisation des espaces verts et de la plate-forme aux abords



Pose des enrobés sur les parkings.



Pose
d'autobloquants
sur le parvis de la
salle du conseil.



Pose d'une
palissade en limite
de propriété.

Habillage du mur
séparatif avec des
dalles en gré de
Vosges.



Pose d'une main courante le long du chemin piéton longeant l'accueil.



Travaux réalisés par nos ouvriers communaux

Nettoyage des avaloirs et des grilles d'absorption des eaux de pluie.



Remise en peinture des garde-corps de l'église.



Installation de dix nichoirs à mésanges.

Afin de lutter contre l'invasion de chenilles processionnaires, dix nichoirs à mésanges ont été installés en début d'année sur le parking des écoles, sur le terrain de boules et le long des deux pistes cyclables.

Ces nichoirs ont été financés par le Crédit Mutuel de Forbach et fabriqués par le C.H.S. de Sarreguemines selon un cahier de charges précis. Il s'agit d'une manière écologique et efficace de lutter contre ce fléau.



Dans les garages de l'ancien local des pompiers, ils ont entrepris la démolition d'un mur séparatif afin d'agrandir la surface à louer.



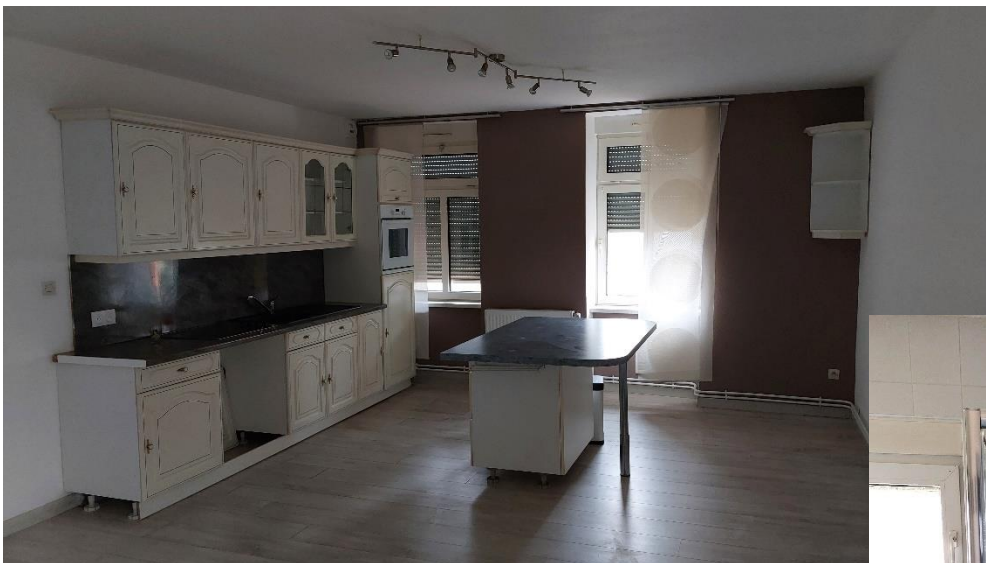
Dans l'église, mise en conformité de l'éclairage de sécurité.
(Issues de secours).





A l'arrière de l'ancien presbytère, ils ont réparé le mur séparatif fortement dégradé.

Réfection du logement vacant du Caritas et réfection du logement vacant de l'école élémentaire avec remise à neuf des peintures et installation d'une nouvelle cabine douche pour ce dernier appartement.



Au cours de la période estivale, assisté par les emplois saisonniers, ALLARD Lucas, LAUER et STEPEC Maxence, ils ont repeint le marquage au sol des passages piétons, entretenu les espaces verts, nettoyé le cimetière et défriché l'arrière de la maison Bour acquise par la commune.



Avant

Après



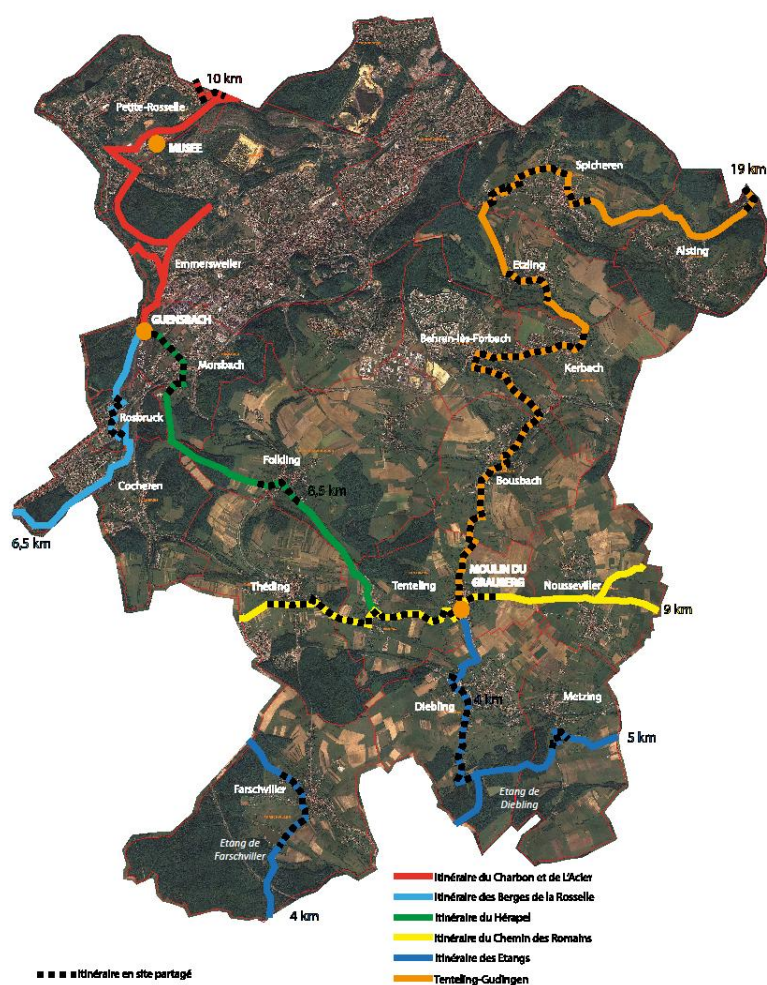
Travaux réalisés par la communauté d'agglomération :

La piste cyclable

Les travaux du second tronçon de la piste cyclable, allant de la morgue jusqu'au vieux moulin, se sont poursuivis par la pose des bitumes



Carte du réseau cyclable de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France



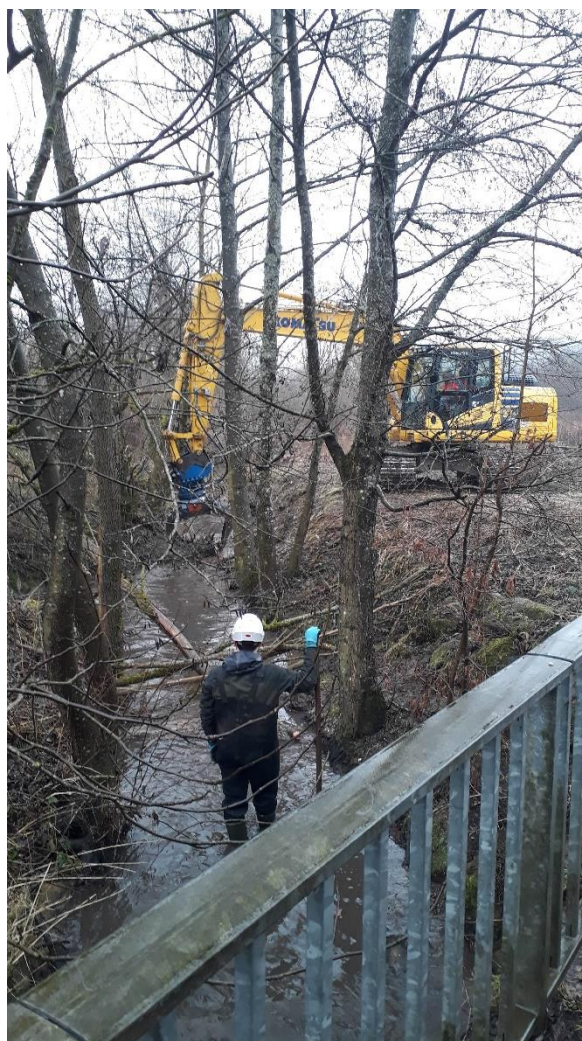
Les travaux de renaturation de la Waeschbach.

L'objectif de la manœuvre était de renaturer le ruisseau afin de le mettre en valeur et de remédier à la pollution. Le lit de la Waeschbach a notamment été redéfini afin d'assurer un écoulement régulier de l'eau. Les travaux avaient débuté en décembre 2021 sur le territoire de Behren-les-Forbach avant de se poursuivre sur notre commune et de continuer sur Kerbach.

L'état du ruisseau, ciblé notamment par une pollution importante et une artificialisation partielle des berges, s'était particulièrement dégradé depuis plusieurs années. Un constat de défaillance des propriétaires a poussé l'agglomération à agir en se substituant à la compétence des communes.

Sur toute la longueur du cours d'eau, les ouvriers ont retravaillé le profilage des berges de manière à les rendre plus douces et naturelles. Ils ont ensuite installé des nattes biodégradables en fibre de coco ainsi que plusieurs essences d'arbres. Enfin, des blocs calcaires ont été installés à divers endroits pour réguler le relief et assurer un écoulement favorable à la remontée des poissons.

En tout plus d'une centaine de tonnes de déchets en tout genre ont été retirés du cours d'eau en amont et au cours des travaux.



LE FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les membres de la commission des maisons fleuries prennent en photos les maisons à présenter au jury tout au long de l'année, sans inscription préalable.

Cette année, le jury ne s'est pas encore réuni pour désigner les gagnants. La municipalité tient néanmoins à remercier toutes les personnes qui se donnent à cœur d'embellir le village en fleurissant leurs balcons et leurs parterres et les invite à persévérer dans leurs tâches.

Elle remercie également les services techniques de la commune et plus particulièrement les agents qui ont tout au long de l'année et de la belle saison fourni un travail exemplaire afin que notre village se pare de ses plus belles couleurs.



LE CREDIT MUTUEL D'ETZLING

Les origines de ce système bancaire.

Le Crédit Mutuel est né au 19^e siècle sous l'impulsion de Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN. Né le 30 mars 1818 à Hamm (Allemagne) il est nommé bourgmestre de Weyerbush après des études à Coblenz. Prenant conscience des difficultés de ses administrés lors de la crise économique et alimentaire des années 1846-1848, il crée une association pour le pain qui construit un fournil coopératif et achète des semences.



L'argent est emprunté auprès d'une banque à laquelle l'association apporte en garantie une hypothèque sur les forêts de la commune.

RAIFFEISEN va ensuite traduire en actes le mouvement des idées sociales du 19^e siècle en développant des associations d'entraide financière basée sur l'épargne, le prêt et la caution mutuelle. La préfiguration des premières caisses de Crédit Mutuel prend forme.

En 1849 il crée une société de secours aux agriculteurs pour lutter contre l'usure. Les membres garantissent collectivement le capital emprunté.

Les bases du mouvement coopératif sont posées : responsabilité des sociétaires ; bénévolat des administrateurs ; circonscription géographique restreinte.

Muté en 1852 à Heddesdorf, il y fonde « l'Association charitable de Heddesdorf » qui devient en 1862 « Association-caisse de prêts de Heddesdorf ».

C'est ainsi qu'il donne naissance à des caisses de crédit, ou caisses rurales, où les prêts sont permis grâce à la solidarité de tous les sociétaires. Ces caisses sont à l'origine de différents organismes bancaires, comme le Crédit Mutuel en France, ou le groupe Raiffeisen en Suisse, Autriche et Allemagne.

En 1882 Les premières caisses de Crédit Mutuel sont créées en Alsace. Elles répondent aux besoins des paysans victimes de l'usure et sont adaptées du système Raiffeisen.

La plus ancienne caisse de Crédit Mutuel sur le modèle Raiffeisen est au cœur de l'Alsace, à La Wantzenau - aujourd'hui commune de la Communauté urbaine de Strasbourg.

L'essor est rapide : les principes de Raiffeisen trouvent un écho favorable auprès d'une population à forte culture communautaire.

La nécessité de se fédérer apparaît également très rapidement. Le 14 juillet 1885, Raiffeisen se rend à Strasbourg, où se réunissent 122 sociétaires représentant les vingt-quatre Caisses en Basse-Alsace et les cinq de Haute-Alsace. À la suite de cette assemblée, les Fédérations de Haute-Alsace et de Basse-Alsace sont créées. La Fédération de la Moselle verra le jour en 1896. Une première assemblée commune aux trois fédérations se réunit à Metz le 6 décembre 1900.

La création de la caisse d'ETZLING.

Confrontés aux mêmes problèmes, le 18 mars 1898, Monsieur l'Abbé CHATELAIN soutenu par le maire, Monsieur GREFF Victor et l'instituteur Monsieur BOUR, créèrent la Caisse Mutuelle d'ETZLING sur ce modèle.

Les membres fondateurs furent :

GREFF Jean qui assumait la première présidence
GREFF Victor, le maire
EGLOFF Pierre
COLLOWALD Alexandre
ADAM Jean-Pierre
THIEL Nicolas
WENNER Jean
Et BOUR Jean, président du conseil de surveillance.

Fonctionnement

Lors de l'assemblée générale les sociétaires élisent leurs représentants au sein des **conseils d'administration et de surveillance**, et un président. Ils prennent connaissance de l'activité de la caisse et de ses résultats et ils approuvent les orientations générales.

La caisse locale s'autogère et s'autofinance et elle exerce ses compétences dans le respect des règles qu'elle s'est elle-même fixées dans le cadre des instances internes.

Evolution

La première année de son existence 63 membres adhèrent à la caisse mutuelle ainsi qu'aux coopératives agricoles et de consommation créée conjointement avec la CMDP et fonctionnant sous son égide. La première année se solde par un bilan s'élevant à 8896.58 Reich mark.

La commune devenue indépendante le 10 avril 1896 a marqué la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle par d'importantes décisions :

Construction d'une nouvelle église,
Installation du réseau d'eau
Création d'un corps de Sapeurs-Pompiers
Achat de deux nouvelles cloches
Agrandissement de l'école des garçons,
Création d'une coopérative laitière et d'une agence postale

Toutes ces créations et innovations, côtoyant celle de la caisse mutuelle et des coopératives agricoles et de consommation, expliquent son lent et laborieux développement.

Son bilan atteint 8896 RM à la fin de l'année de sa création, 9087 RM en 1900, 105.565 RM en 1910 avec 73 membres et 144.530 RM à la veille de la première guerre mondiale

Le Crédit Mutuel poursuit son développement et s'adapte. En 1901, les caisses sont assimilées aux associations à but non lucratif. Il faudra attendre la loi du 10 septembre 1947 pour qu'elles soient régies par le statut de la coopération.

Même durant le conflit de la première guerre mondiale, son développement se poursuit.

En 1919 nous repassons du Reich Mark au Franc et ceci à raison de 1.25 pour une RM. Dans la commune en dehors des billets, 33.450 RM en or furent présentés au change.

Le 27 mars 1919, la Caisse centrale de la Fédération des Caisses rurales d'Alsace et de Lorraine voit le jour. Outre sa fonction de compensation bancaire, cette institution se voit assigner l'objectif de défendre les intérêts financiers des caisses. En décembre 1919, elle adopte la nouvelle dénomination de « Banque Fédérative ».

Deux ans après la Première Guerre mondiale, en 1920, la Fédération agricole d'Alsace et de Lorraine fait face à plusieurs défis d'envergure. Elle doit d'abord réussir le regroupement de deux entités jusqu'alors distinctes. De plus, la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France pose des défis de nature juridique et monétaire. Créées à la fin du 19^{ème} siècle dans des territoires annexés par la Prusse, les Caisses doivent conduire l'adaptation juridique du Crédit Mutuel à la législation française, qui ne prévoit pas, alors, de statut spécifique à la coopération. De même, il faut échanger contre des espèces françaises des instruments monétaires allemands, qui n'ont plus cours depuis fin 1918 et sont alors détenus par les sociétaires et les caisses.

A ETZLING, le bilan se chiffre alors à 386.457 Frs. L'après-guerre avec ses crises, son chômage et les conflits sociaux n'a pas pu altérer le sens de l'épargne profondément enraciné dans notre population active.

Ces sommes constituent des fonds propres à la caisse et elles ont été utilisées pour l'acquisition d'un coffre-fort, du premier alambic en 1922 et d'un broyeur, de moteurs, et d'un trieur, cédés par la suite à la coopérative agricole, du matériel de bureau nécessaire au fonctionnement de la caisse et d'un immeuble en 1928 pour un prix de 4500 Fr.

Cet immeuble avait été construit par la coopérative laitière qui y a fonctionné jusqu'en 1925. Il servait à la collecte du lait et à la fabrication du beurre, produits qui furent principalement vendus à Sarrebruck. En 1928 la coopérative laitière cède l'immeuble en question à la CMDP à condition de pouvoir y continuer le ramassage de lait.

En 1930, le bilan atteint 906.733 Frs et le nombre de membres s'élève à 109.

Dans les années suivantes, le million est dépassé mais les nombreuses dévaluations qui se suivent des années 1936 à 1938 freinent la montée des dépôts qui à la veille de la seconde guerre mondiale dépassent à nouveau le million.

En 1934, la gestion des coopératives agricoles et de consommation est séparée de celle de la caisse mutuelle. Les coopératives agricoles et de consommation deviennent indépendantes mais restent affiliées à la grande famille qui est la fédération du Crédit Mutuel d'Alsace et de Lorraine.

Le premier septembre 1939, évacuation du village et départ entre-autres pour Chatellaillon en Charente. Nonobstant toutes les difficultés, la caisse y reprend son activité. Beaucoup de charentais parlent de cette caisse, mais, ignorent tout du mouvement, et ce séjour en Charente des Lorrains est peut-être le départ du mouvement Mutuel qui s'est créé par la suite dans cette région.

Un an et 4 jours plus tard, c'est-à-dire le 5 septembre 1940, la caisse revient à Etzling. Mais quelle désolation, maisons dévastées et les terres en friche. L'immeuble acquis par la caisse a été sérieusement endommagé et les Allemands le démolissent.

La reprise fut lente, laborieuse et pénible pour la caisse et les francs cèdent à nouveau la place au Reich Mark.

Le bilan de 1940 s'élève à 60.292 RM ;

La plus grande partie des dépôts est employé à la réinstallation des foyers et à l'achat de l'indispensable, mais l'avoir de la Caisse croît toujours.

L'hiver 1944-1945 voit le territoire de la commune faire partie des zones de combats. Plus de 40.000 obus explosèrent, labourant les terres et endommageant sérieusement les maisons d'habitation. Toutes les maisons ont plus ou moins été touchées, bon nombre ont été détruites.

De nouveau tout est à recommencer.

En 1945, le franc remplace le RM de 15 pour 1 et à nouveau les particuliers puisent dans leurs économies pour fermer les plaies ouvertes par cette malheureuse guerre.

En 1950, 115 membres sont affiliés pour un dépôt global de 4970 Frs.

L'immeuble démoli par les Allemands est reconstruit entre 1955 et 1957 sur dommage de guerre.

Au rez-de-chaussée prend place la distillerie, dans la pièce du milieu la coopérative agricole et la pièce du fond était réservée à la mairie. Au premier étage ont été aménagés une salle de réunion pour la caisse ainsi que deux pièces et des toilettes.



Le bâtiment du crédit mutuel réhabilité.

L'ordonnance du 16 octobre 1958 consacre l'organisation du Crédit Mutuel. Le statut des caisses est défini, tout comme celui de la confédération à laquelle les fédérations régionales adhèrent dès 1959.

Quelques années plus tard, le franc lourd est introduit mais il n'est que difficilement assimilé par la population qui continue à compter en anciens francs.

En 1968, le nombre de membre passe à 219 et le bilan est de 1.603.366 Fr.

En 1970, le groupe se diversifie et invente la bancassurance avec les Assurances du Crédit Mutuel (ACM).

A partir de 1975, la caisse connaît un nouvel essor, l'obligeant à envisager la transformation des locaux du rez-de-chaussée en vue d'y installer la caisse se trouvant jusque-là dans le bâtiment de M. SCHNEIDER Aloyse.



L'agence installée dans la maison de SCHNEIDER.

M. SCHNEIDER et une cliente



*Tirelire
remise aux
enfants
lors de
l'ouverture
d'un
compte.*



L'objectif principal était de rendre ces pièces fonctionnelles et rationnelles en même temps accueillantes afin de pouvoir continuer à assurer et à améliorer les services aux clients.

Ces nouveaux locaux ont été inaugurés lors de la célébration du 80^{ème} anniversaire de la création de la caisse et le 24 septembre 1978 la caisse emménage dans des locaux neufs.

En 1980, le nombre d'adhérent est passé à 263 et le bilan à 5.646.076 Fr.

En 1988, une coopération s'avère nécessaire avec la caisse de Forbach et en 1990 la fusion avec la caisse de Forbach et de Folkling est actée. La nouvelle entité prend la dénomination de Crédit Mutuel de Forbach et environs.

Jusqu'à cette date et depuis sa création se succédèrent à la présidence

GREFF Jean HOLLER en 1898

RAPPIN Jean de 1898 à 1902

THIEL Nicolas, de 1902 à 1905

GREFF Victor de 1905 à 1906

COLLOWALD Alexandre de 1906 à 1928

MULLER Jean de 1928 à 1945

ADAM Jean-Pierre de 1945 à 1952

DINCHER Jean de 1953 à 1978

SCHNEIDER Laurent de 1978 à 1979

GREFF Richard de 1979 à 1996

BOUR René de 1996 à 1998

FINCK René de 1998 à 2002

NEYER Marie-José de 2002 à 2017

En mai 1998 les locaux de la caisse d'Etzling sont réaménagés pour accueillir le public dans un espace plus convivial et de permettre une plus grande confidentialité. En fin d'année, la réfection complète de la toiture a été réalisée.



En janvier 1999 une plaque commémorative a été apposée sur la façade du mur de l'agence.



Lors de l'assemblée générale de février 1999, l'agence du crédit mutuel a fêté ses 100 ans d'existence. A cette occasion, MM. Paul Schwartz, président du district et Jean-Louis Meyer, le maire ont remis au plus anciens sociétaires, M. GREFF Joseph sociétaire depuis 1932, M. BOUR Jean, Mme HASENTEUFEL Anne, Mme BREIT Henriette, M. MEYER Roger, M. HOLLER Henri, M. GREFF Marcel, M. HAMM René, M. WEBER Joseph, M. GREFF Emile et M. MULLER Joseph, une médaille et un diplôme.



Le premier mai 2017 l'agence d'Etzling, ferme définitivement ses portes et l'immeuble est vendu à la commune le 25 octobre de la même année.

Ont assuré la gérance depuis sa création :

BOUR Jean instituteur de 1898 à 1903
BOUSSER Michel instituteur de 1903 à 1928
BREIT Jean de 1928 à 1937
GREFF Eugène de 1937 à 1945
GREFF Joseph de 1945 à 1953
SCHNEIDER Aloyse de 1953 à 1978
STAUB Patrick de 1978 à 1988
MARCHETTO Sonia de 1988 à 1999
AUFSATZ Christiane de 1999 à 2011
SERGEJEV SACHA de 2011 à 2017

Rédacteur : HAMM Simon

LE CHENE D'OR

L'association du Chêne d'Or a été créée en 1992 à l'initiative de Jean-Louis MEYER et de son épouse Marie-Claire. Son objectif était de rompre l'isolement des seniors en leur proposant des moments de partage dans une ambiance conviviale, chaleureuse et amicale. Elle compte actuellement plus d'une centaine de membres. Ces rencontres ont lieu dans la salle polyvalente le jeudi, tous les 15 jours de septembre à fin juin.

Le 6 novembre elle a organisé une fête à l'occasion de ses trente ans d'existence autour d'une bonne table et de nombreux convives.

A cette occasion le président a tenu à remercier l'esprit d'équipe qui anime l'association et qui est le gage de sa pérennité.

Le maire a remis au cours de la cérémonie la médaille de reconnaissance de la commune à M. MEYER Jean-Louis.

Une exposition de photo a aussi rehaussé la fête.



Tout nouvel adhérent est le bienvenu moyennant une cotisation annuelle de 12 euros.

Président M. MEYER Jean-Louis

Tél : 03.87.87.44.06

ASSOCIATION DE PEINTURE

Le 17 et 18 septembre, l'Association Dessin et Peinture, présidée par Jean-Marie Dincher, a organisé sa cinquième exposition de peinture dans la salle Polyvalente. Quelques 120 tableaux étaient accrochés aux cimaises pour le plus grand plaisir des amateurs d'Art. Toutes les techniques étaient représentées, le crayon, le fusain, la sanguine, l'acrylique, l'huile.



Le public est venu en nombre et a pu apprécier la qualité du travail, certains membres ayant déjà obtenu des prix dans différents salons en Moselle. L'association avait également prévu un café/gâteaux le dimanche après-midi, ce qui a ajouté un côté très convivial à cette manifestation.



Les cours de dessin et de peinture sont dispensés par Jean-Marie DINCHER les mardis de 15 h à 19 h, à la salle polyvalente rue de la Montée à ETZLING. Ils s'adressent aussi bien aux initiés qu'aux débutants et permettent aux participants d'exercer leurs talents tout en bénéficiant du savoir-faire d'un artiste peintre expérimenté.

Pour tous contacts, s'adresser à M. DINCHER Jean-Marie au :
03 87 88 33 03 ou au 06 31 11 70 64.

L'ASSOCIATION GYM TONIC

L'association gym tonic stretching est une association qui fonctionne depuis de nombreuses années au village. Les cours ont lieu le mardi soir de 18h45 à 19h45 sous la direction de Diane notre animatrice. Au rythme de la respiration, les cours deviennent relaxation et sont adaptés à chacune. Si donc vous voulez être et ou rester en forme, garder ou retrouver votre souplesse, votre tonicité, venez nous rejoindre le mardi soir à la salle polyvalente



Présidente : Suzanne GAMEL 06 86 06 04 63

TENNIS CLUB D'ETZLING

Le club de tennis d'Etzling continu d'évoluer favorablement et connaît une croissance. 44 membres sont inscrits.

Pour la saison 2022/23 des cours de tennis d'une heure par semaine sont proposés pour les enfants selon leur âge le mardi de 16h00 à 18h00 et le jeudi de 17 à 19h30. Une séance est également prévue pour les adultes le jeudi de 19h30 à 21h00. Le club propose également une licence loisir.



Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter :

La présidente Carole Killian au 06.81.40.26.53.

LE CLUB D'ÉPARGNE « LES PETITS COCHONS »

Une nouvelle association vient d'établir son siège au café MEYER d'Etzling.

Le club d'épargne dispose de 90 cases dont plus de la moitié sont déjà occupées. Toutes les personnes qui voudraient rejoindre le club sont priées de s'adresser au café "chez Denis" ou de joindre le président, M. MEYER Christophe au 06.24.85.09.18. Une première marche autour D'Etzling avec repas est déjà programmée pour le mois d'octobre.



Complexe polyvalent

CALENDRIER DES RESERVATIONS ASSOCIATIVES - Année 2023

Mois	dates	
JANVIER		
	29	ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE Assemblée générale
FEVRIER	04/05	CONSEIL DE FABRIQUE Repas bénévoles des 3 paroisses
	11/12	UNION SPORTIVE D'ETZLING football Tournoi en salle
	25/26	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Carnaval
MARS	18/19	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Carnaval des enfants samedi après-midi
	25	MAIRIE Nettoyage de la nature
AVRIL	09	UNION SPORTIVE D'ETZLING football Chasse aux œufs de Pâques
	30	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Vide grenier
JUIN	11	ASSOCIATION VOLLEY BALL D'ETZLING Tournoi en salle à partir de 8 heures
	21	UNION SPORTIVE D'ETZLING football Fête de la Musique
JUILLET	01/02	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Fête scolaire
AOUT	20/08	VAE VINTAGE AUTOMOBILE ETZLING Saint Christophe
OCTOBRE	14/15	MAIRIE Repas des anciens
	31	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Halloween des enfants
NOVEMBRE	11/12	AMICALE SAPEURS POMPIERS Soirée Disco
	18/19	TENNIS CLUB Bourse aux jouets
	25/26	UNION SPORTIVE D'ETZLING football Marché aux puces
DECEMBRE	02/03	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Fête de Saint Nicolas
	09/10	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Sainte Barbe